

Date de Convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)
22 juin 2021	6	0	4	5	0

Vote(s) pour : 10  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

### Séance du 29 juin 2021

Sous la présidence de Monsieur Julien VICK, Président du Syndicat des Eaux de la Région Messine

#### **Point n° 7 : Rapport d'activité 2020 de la Délégation de Service Public d'eau potable**

Le Comité Syndical,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1411-3,

**VU** l'article 52 de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession,

**VU** l'examen en date du 17 juin 2021 fait par la Commission Consultative des Services Publics Locaux sur le rapport annuel 2020 du délégataire du service public d'eau potable,

**VU** le rapport d'activité annuel 2020, produit par le délégataire, joint,

#### **DECIDE**

- **DE PRENDRE ACTE** du contenu, pour communication, du rapport annuel du délégataire de service public pour l'exercice 2020.

Le Président du SERM



Julien VICK